



ENGIE BioZ inaugure la Centrale Biogaz de l'Estuaire

Le 20 octobre, ENGIE BioZ, entité du groupe ENGIE dédiée au développement du biométhane en France, a inauguré son unité de production de biométhane située à Montoir-de-Bretagne (44) au Lieu-dit « La Barillais ». Cette inauguration s'est déroulée en présence d'Antoine de la Faire, Président d'ENGIE BioZ, Bruno Hug de Larauze, Président Directeur Général d'IDEA, Thierry Noguét, Maire de Montoir-de-Bretagne, David Samzun, Président de Saint-Nazaire Agglomération- la CARENE, Michel Bergue, Sous-préfet de Saint-Nazaire et Gilles Simoncini, Directeur Territorial Pays de Loire GRDF.

La centrale, qui a livré son premier m³ de biométhane sur le réseau de distribution local en avril 2022, a nécessité un an de travaux et s'inscrit dans les objectifs régionaux et nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de verdissement du mix énergétique.

Les caractéristiques de la centrale

Après 12 mois de travaux puis 3 mois de montée en charge du process et 9,2 millions d'euros d'investissements, dont 500 000 euros de subventions du Fonds Européen de développement régional (FEDER), la Centrale Biogaz de l'Estuaire est en fonctionnement depuis avril 2022. Chaque année, l'unité de méthanisation permettra de fournir environ 21 GWh de gaz vert qui seront directement injectés dans le réseau de distribution de gaz exploité par GRDF. Cette quantité de biométhane correspond à la consommation annuelle en gaz d'environ 1 900 foyers. Elle permettra également d'éviter l'émission de plus de 3 850 tonnes de CO₂ chaque année. Cette unité constitue par ailleurs le premier site de méthanisation en injection sur le territoire de la CARENE.

Un outil de valorisation au service du territoire

Le biométhane issu de l'unité de production de l'Estuaire à Montoir-de-Bretagne est produit à partir de sous-produits organiques du territoire – jusqu'à 77 tonnes par jour. Ainsi, au-delà de la production d'énergie renouvelable, la centrale s'inscrit dans une logique d'économie circulaire : elle participe, à sa mesure, à une meilleure valorisation des déchets organiques produits sur le territoire et au recyclage local des éléments fertilisants. Ce projet est réalisé en partenariat avec les acteurs économiques du territoire ENGIE BIOZ (70%), IDEA (25%), Saint-Nazaire Agglomération-la CARENE (5%).

La Centrale Biogaz de l'Estuaire en quelques chiffres :

- 28 000 tonnes/an de substrats organiques autorisés
- Type de substrats : 70% d'origine agro-industrielle, 30 % d'origine agricole (fumiers et lisier)
- Capacité : 250 Nm³/h injectés en continu dans le réseau distribution de gaz exploité par GRDF

À propos d'ENGIE BioZ

BioZ initie, développe, finance, construit et exploite des unités d'injection de biométhane dans le réseau de gaz français. L'objectif d'une installation territoriale est de produire du biométhane en collectant sur le territoire environnant plusieurs types de matières organiques. Celles-ci peuvent être d'origine agricole, industrielle, ou provenir de collectivités. ENGIE BioZ compte parmi les leaders de la production de gaz renouvelable avec près de 20 centrales en exploitation.

À propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec nos 101 500 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous sommes engagés chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidés par notre raison d'être, nous concilions performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en nous appuyant sur nos métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à nos clients.

Chiffre d'affaires en 2021 : 57,9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe, Euronext Vigeo Eiris - Eurozone 120/ Europe 120/ France 20, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG, and Stoxx Global 1800 ESG).

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (201 716 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

A propos du FEDER

FEDER : économie, développement solidaire et durable des territoires

Le FEDER (Fonds européen de développement régional) intervient dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Il a pour vocation de corriger les déséquilibres entre les régions européennes. En Pays de la Loire, le FEDER soutient des projets en faveur de la compétitivité de l'économie et du développement solidaire et durable des territoires (recherche et développement, énergies renouvelables, innovation, protection de l'environnement, aménagement du territoire, etc.). Pour la période 2014-2020, la Région des Pays de la Loire disposait d'une enveloppe de 367,3 millions d'euros au titre du Fonds européen de développement régional en intégrant l'axe REACT EU relatif au plan de relance européen. Pour la période 2021-2027, la Région des Pays de la Loire dispose d'une enveloppe de 301,2 millions d'euros de FEDER. Par ailleurs, afin de répondre aux besoins spécifiques des territoires urbains, une partie du FEDER (21%) est réservée aux investissements territoriaux intégrés (agglomérations, métropoles et territoires urbains, quartiers prioritaires de la politique de la ville, Parcs naturels régionaux). De plus, une enveloppe complémentaire est dédiée aux autres territoires de la région au titre de l'approche territoriale (10 millions d'euros).

La répartition des financements FEDER en Pays de la Loire

FEDER géré par la Région : 301,2 millions d'euros.

Axe 1 – Une Région plus intelligente : recherche et innovation, transition numérique, compétitivité des PME : 131,76 M€

Axe 2 – Une Région plus verte : protection de l'environnement, développement durable et neutralité carbone : 99,2 M€

Axe 3 – Une Région plus verte : favoriser la mobilité urbaine multimodale durable : 20,1 M€

Axe 5 – Une Région plus proche des citoyens : maillage territorial équilibré et liberté d'action des territoires : 40 M€

Gestion administrative du FEDER : 10,2 M€

A propos d'IDEA

Responsable et engagé, IDEA est un prestataire indépendant de supply-chain industrielle. Depuis plus de 100 ans, le groupe IDEA déploie des solutions logistiques sur-mesure et globales pour les industriels.

IDEA intervient principalement dans les secteurs de l'aéronautique, de l'énergie, de la défense, de la construction navale, de la logistique de chantier, du vrac agroalimentaire et de la santé.

Le groupe à l'ADN coopératif, cultive depuis 20 ans une démarche engagée dans la RSE, plaçant les nouveaux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux au cœur de sa stratégie.

IDEA se positionne comme un logisticien industriel de solutions performantes et responsables.

A propos de CARENE

Saint-Nazaire Agglomération compte près de 130 000 habitant-es réparti-es sur 10 communes, dont Montoir-de-Bretagne. Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Saint-Nazaire agglomération a fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air et de production d'énergies renouvelables sur son territoire. A l'horizon 2030, 25% du mix énergétique du territoire devra être consacré à l'énergie renouvelable. Ce programme d'actions vise également, d'ici 2030, à diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre par habitant et réduire les consommations énergétiques de tous les secteurs de 25% en moyenne annuelle par habitant. Contribuer au développement du biométhane sur le territoire est donc un enjeu majeur.

Contact presse :

Monet+Associés pour ENGIE BiOZ

Lison Douveghent ld@monet-rp.com | 04 78 37 34 64

Ninon Quebre n.quebre@monet | 04 78 37 34 64